

## Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Juin 2017		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	0,30	0,16
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,46	1,84
Chlorure d'hydrogène (HCI)	10 mg/Nm3	2,10	2,56
Dioxyde de souffre (SO2)	50 mg/Nm3	4,54	2,25
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	52,62	49,51
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	3,26	2,92
Ammoniac ( NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,28	0,09





